

Nouvelles professions dans le solaire

Une relève qualifiée contre la pénurie de main-d'œuvre

Par **Barbara Vogt**

↑ Dans le cadre de la semaine de projet « Jeunesse Solaire », des jeunes montent une installation solaire.

La branche du solaire crée deux apprentissages : installateur/installatrice solaire et monteur/monteuse solaire. Elle souhaite ainsi répondre à ses besoins urgents de relève. Grâce à l'engagement sans faille de toutes les personnes concernées et au soutien de la HEFP, les prescriptions sur la formation ont été élaborées en un temps record. Les premières formations débiteront à l'été 2024.

Face aux enjeux de l'énergie et du climat, la branche du solaire joue un rôle essentiel. Si elle veut contribuer à réaliser les objectifs climatiques, elle a besoin d'une main-d'œuvre en suffisance et bien qualifiée. À cette fin, elle a développé deux nouveaux apprentissages. En l'espace de cinq mois seulement, avec l'accompagnement pédagogique de la HEFP, ses spécialistes ont défini les compétences devant être maîtrisées en fin de formation. « Pour notre branche économique, encore très jeune, c'était une étape de développement importante et enrichissante, durant laquelle nous avons mis par écrit tout ce que nous faisons », précise Rita Hidalgo, responsable Éducation et gestion des connaissances chez Swissolar.

Les préparatifs tournent à plein régime

Les premiers apprentissages démarreront en août 2024. Pour répondre le plus rapidement possible à la forte demande en main-d'œuvre qualifiée, l'apprentissage raccourci destiné aux personnes déjà formées dans une profession apparentée – couvreur/couvreuse par exemple –

sera vraisemblablement proposé à la même date. À cette fin, les tâches et la procédure de qualification doivent préalablement avoir été définies et testées. En parallèle, des groupes de travail élaborent les programmes de formation pour les entreprises et les cours interentreprises (CI) ainsi que le plan d'études destiné aux écoles professionnelles. Il s'agit également de recruter et, au besoin, de former des instructeurs et instructrices pour les CI, des expert-e-s d'examen ainsi que des enseignant-e-s.

▪ Barbara Vogt, responsable de projet, Centre pour le développement des métiers, HEFP

► www.suisseenergie.ch/formation/offensive-de-formation-du-secteur-du-batiment/

Les deux nouvelles professions

Les monteurs et monteuses solaires installent les panneaux photovoltaïques sur des toits plats ou en pente, des façades, des parois antibruit ou au sol. Durant leur formation, les apprenti-e-s acquerront un savoir-faire et des connaissances sur les diverses installations solaires pour la production d'énergie, leurs propriétés, les possibilités d'utilisation et le montage. L'apprentissage dure deux ans.

Les installateurs et installatrices solaires sont en mesure de monter des installations solaires plus complexes pour la production d'énergie, en particulier des équipements de courant continu. Les titulaires du CFC seront également capables d'assurer la mise en service ainsi que l'installation de solutions de stockage. L'apprentissage s'étend sur trois ans.